

PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME RÉUNION (RÉGULIÈRE) 2020 DU

**COMITÉ DE PLACEMENT (CP)**

**DU BUREAU DE LA RETRAITE  
DES RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

---

Procès-verbal de la troisième réunion (régulière) 2020 du Comité de placement du Bureau de la retraite des Régimes de retraite de l'Université Laval, tenue le mercredi 27 mai 2020 à 13 h 30 par vidéoconférence.

Sont présents : MM. François Girouard  
Gilles Horrobin  
Michel Lemieux  
Bruno Roy

MM. Daniel Coulombe, Président du CA  
André Grondines, Président du CA  
Boris Mayer-St-Onge, Membre du CA  
Yvan Pépin, Membre du CA

Mme Anne Gosselin, Membre du CA

Personnes-ressources : MM. Sébastien Chabot, Gestionnaire, Placements  
du Bureau de la retraite Hugo Gagné, Gestionnaire, Placements  
Louis-Thomas Hudon, Analyste financier  
Martin Latulippe, Directeur  
Samuel Ouellet-Carrier, Analyste financier

Mme France Simard, Secrétaire de réunion

- 
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion (spéciale) du 20 mars 2020, adoption du procès-verbal de la première réunion (régulière) du 26 février 2020
  3. Supervision trimestrielle
    - 3.1 Résultats au 31 mars 2020
      - 3.1.1 Valeur marchande de l'actif sous gestion
      - 3.1.2 Transactions – Ajustements des portefeuilles
      - 3.1.3 Rapport des performances des régimes
  4. Conformité
    - 4.1 Rapport de conformité des politiques de placement des régimes de retraite au 31 mars 2020
    - 4.2 Gestionnaires du FCP – Rapports de conformité au 31 mars 2020

5. Suivi des gestionnaires
  - 5.1 Impacts de la crise chez les gestionnaires du FCP
  - 5.2 Rapport de suivi des mandats traditionnels au 31 mars 2020
  - 5.3 Rapport de suivi des placements alternatifs au 31 mars 2020
  
6. Dossiers en cours - Suivi
  - 6.1 Tableau des échéanciers
  - 6.2 Portefeuille de placements privés
  - 6.3 Portefeuille d'infrastructure
    - 6.3.1 Gestionnaire *UBS* - Vente d'Archmore II
    - 6.3.2 Gestionnaire *Brookfield* - Investissement additionnel
  - 6.4 Portefeuille immobilier
  - 6.5 Politique de rééquilibrage - Dépôt
  - 6.6 Gestionnaire *Franklin Templeton* – Mise à jour de l'équipe
  - 6.7 Transition d'*Hexavest* vers *Pavilion*
  - 6.8 Post Mortem *Hexavest*
  - 6.9 Post Mortem GIP I
  - 6.10 Implantation des politiques de placements des régimes
  
7. Dossiers en cours – Discussions et décisions
  - 7.1 Portefeuille immobilier
    - 7.1.1 Stratégie immobilière
    - 7.1.2 Suivi sur l'implantation de *Presima*
    - 7.1.3 Liste de suivi pour les fonds immobiliers non-Core
  - 7.2 Portefeuille d'infrastructure
    - 7.2.1 Stratégie d'infrastructure
    - 7.2.2 Liste de suivi pour les fonds d'infrastructure non-Core
  - 7.3 Portefeuille d'actions mondiales
    - 7.3.1 Actions mondiales à grande capitalisation – Finalistes
  - 7.4 Mise à jour du plan de déploiement des placements privés gérés par *Mercer*
  - 7.5 Révision de la politique de la gestion des risques liés aux devises
  
8. Affaires nouvelles
  - 8.1
  
9. Date des prochaines rencontres

Levée de l'assemblée

---

En raison de la réorganisation de la structure de gouvernance, le présent comité est dorénavant connu comme étant le Comité de placement. Ce comité se veut un sous-comité du Conseil d'administration du Bureau de la retraite. Les membres du Comité de placement et les personnes-ressources sont présentées aux membres du CA.

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour précédemment décrit est adopté.

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME RÉUNION (SPÉCIALE) DU 20 MARS 2020, ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE RÉUNION (RÉGULIÈRE) DU 26 FÉVRIER 2020**

**PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME RÉUNION (SPÉCIALE) DU 20 MARS 2020**

Le procès-verbal de la deuxième réunion (spéciale) du vendredi 20 mars 2020 est adopté.

**PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE RÉUNION (RÉGULIÈRE) DU 26 FÉVRIER 2020**

Le procès-verbal de la première réunion (régulière) du mercredi 26 février 2020 est adopté.

**3. SUPERVISION TRIMESTRIELLE**

**3.1 RÉSULTATS AU 31 MARS 2020**

**3.1.1 VALEUR MARCHANDE DE L'ACTIF SOUS GESTION**

Le Comité prend connaissance de la valeur marchande de l'actif sous gestion au 31 mars 2020.

**3.1.2 TRANSACTIONS – AJUSTEMENTS DES PORTEFEUILLES**

Le résumé des ajustements des fonds effectués pour le premier trimestre de 2020 est remis au CP.

**3.1.3 RAPPORT DES PERFORMANCES DES RÉGIMES**

Le CP reçoit le rapport mensuel des performances brutes au 31 mars 2020.

**4. CONFORMITÉ**

**4.1 RAPPORT DE CONFORMITÉ DES POLITIQUES DE PLACEMENT DES RÉGIMES AU 31 MARS 2020**

Le *Tableau de bord – Conformité des politiques de placements des régimes de retraite au 31 mars 2020* est remis au Comité. Aucune anomalie majeure n'est à signaler. Les autres anomalies sont expliquées et commentées.

**4.2 GESTIONNAIRES DU FCP – RAPPORTS DE CONFORMITÉ AU 31 MARS 2020**

Les rapports de conformité internes et externes au 31 mars sont remis au CP. Aucune anomalie majeure n'est à signaler. Les autres anomalies sont expliquées et commentées.

**5. SUIVI DES GESTIONNAIRES**

**5.1 IMPACTS DE LA CRISE CHEZ LES GESTIONNAIRES DU FCP**

Le BR présente au Comité un rapport concernant les impacts de la crise de la Covid-19 chez les gestionnaires du FCP. Il est précisé que tous les gestionnaires du FCP ont enclenché leurs plans de continuité d'affaires et ne semblent pas avoir subi d'interruptions matérielles de leurs activités touchant les portefeuilles du FCP.

## **5.2 RAPPORT DE SUIVI DES MANDATS TRADITIONNELS AU 31 MARS 2020**

Le CP reçoit le *Rapport de la performance des gestionnaires traditionnels au 31 mars 2020* tel que reçu de la part du consultant *Normandin Beaudry*. Puisque le mandat de ce dernier se termine au 30 juin, le BR présente son projet de rapport qui sera remis au Comité lors des rencontres futures. Le Comité se dit entièrement satisfait du travail effectué et du document présenté.

## **5.3 RAPPORT DE SUIVI DES PLACEMENTS ALTERNATIFS AU 31 MARS 2020**

Le Comité reçoit les *Tableaux de bord des gestionnaires alternatifs au 31 mars 2020* préparés et commentés par le BR.

# **6. DOSSIERS EN COURS - SUIVIS**

## **6.1 SUIVI DES DOSSIERS EN COURS**

Le CP reçoit la liste des dossiers en cours et à traiter en 2020. La création d'une *Politique de gestion des liquidités* sera ajoutée sur la liste des projets.

## **6.2 PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS PRIVÉS**

Le BR informe le Comité qu'il est actuellement en processus de souscription pour des investissements de 10 M€ dans CVC VIII du gestionnaire *CVC Capital Partners* et de 10 M\$ US dans Silver Lake Partners VI du gestionnaire *Silver Lake Partners*, et ce, suivant les recommandations de *Mercer*. Les recommandations d'investissements de *Mercer* pour ces deux placements avaient été présentées aux membres du CP.

## **6.3 PORTEFEUILLE D'INFRASTRUCTURE**

### **6.3.1 GESTIONNAIRE UBS – VENTE D'ARCHMORE II**

Le Comité est informé qu'en raison de la crise sanitaire actuelle et de la crise des prix du pétrole, le BR a décidé de laisser la poussière retomber avant de demander à *UBS* de s'enquérir auprès des commanditaires du fonds de leur intérêt d'acheter sa participation dans celui-ci.

### **6.3.2 GESTIONNAIRE BROOKFIELD – INVESTISSEMENT ADDITIONNEL**

À la suite de la rencontre, le BR a procédé à un investissement supplémentaire dans le fonds BSIP de *Brookfield*, une souscription additionnelle de 35 M\$ US (46 M\$ CA) a été prise et acceptée dans la tranche du 31 mars 2020, amenant ainsi l'engagement total du FCP à 85 M\$ US.

## **6.4 PORTEFEUILLE EN IMMOBILIER**

Le BR confirme que l'engagement du FCP de 80 M€ dans le CBRE Pan Européen Core fund a été accepté le 31 mars 2020 et qu'il est en attente de la réception des appels de capitaux.

Également, la vérification diligente légale pour le fonds Ipso Facto VII a été positive et la souscription de 30 M\$ a été acceptée par le commandité pour le 31 mars 2020. Le BR est en attente de la réception des appels de capitaux.

## **6.5 POLITIQUE DE RÉÉQUILIBRAGE – DÉPÔT**

La *Politique de rééquilibrage* est remise au Comité et tient compte de tous les commentaires émis lors de la dernière rencontre. Le Comité s'en dit entièrement satisfait.

## **6.6 GESTIONNAIRE FRANKLIN TEMPLETON – MISE À JOUR DE L'ÉQUIPE**

Le Comité est informé du décès de monsieur William Ledward, dirigeant de l'équipe gérant le produit de dette de pays émergents du gestionnaire *Franklin Templeton*. Le BR présente les changements dans l'équipe en raison de ce départ. Il précise qu'à court terme ces changements ne mettent pas en péril le produit ni le processus de gestion suivi par cette équipe, mais il demeure tout de même vigilant, car un changement de dirigeant, combiné à l'addition de deux nouvelles personnes sur une équipe de quatre, représente un changement significatif à l'équipe de gestion.

## **6.7 TRANSITION D'HEXAVEST VERS PAVILION**

Comme résolu à la dernière réunion, le BR a mis fin au mandat d'*Hexavest* à la fin de mars et confié la gestion temporaire de ce portefeuille à *Pavilion*. Les transactions de rééquilibrage ont été effectuées le 7 avril 2020.

## **6.8 POST MORTEM D'HEXAVEST**

Le BR présente l'historique de performance du gestionnaire *Hexavest* depuis le début de son mandat en janvier 2017. Le Comité constate également une diminution d'environ 25 % de leurs actifs sous gestion en l'espace d'un trimestre. Il est mentionné que le gestionnaire a annoncé une réorganisation stratégique visant à rationaliser la structure de l'équipe et son processus décisionnel afin de rétablir leur capacité à livrer de meilleurs rendements à long terme.

## **6.9 POST MORTEM GIP I**

Le Comité reçoit la fiche résumant les caractéristiques et l'historique du fonds GIP I du gestionnaire *Global Infrastructure Partners*. Le fonds a réalisé un TRI net (USD) de 17 % et un multiple net du capital investi de deux fois la mise. Ceci classe GIP I dans le premier quartile de son millésime (« *vintage year* »).

## **6.10 IMPLANTATION DES POLITIQUES DE PLACEMENTS DES RÉGIMES**

Le BR fait état des modifications aux répartitions des actifs des volets du RRPPUL qui demeurent à être implantées :

- l'abolition de l'allocation en obligations à rendement réel et corporatives;
- la demande pour un portefeuille obligataire Univers;
- la demande pour des actions mondiales de petite capitalisation.

Les conditions du marché obligataire des mois de mars à mai 2020 impactent la vitesse à laquelle les changements touchant les obligations sont implantés.

Le Comité confirme être confortable avec la vitesse de transition des obligations corporatives vers le mandat indiciel obligataire à raison de 20 M\$ par semaine et autorise une dérogation au mandat du gestionnaire d'obligations corporatives, élevant la proportion maximale de titres cotés BBB de 50 % à 75 %, et ce, pour une durée de trois mois.

## **7. DOSSIERS EN COURS – DISCUSSIONS ET DÉCISIONS**

### **7.1 PORTEFEUILLE IMMOBILIER**

#### **7.1.1 STRATÉGIE IMMOBILIÈRE**

Le déploiement du portefeuille immobilier demeure une des priorités du BR. Bien que les calculs suggèrent que 30 M\$ demeurent à être engagés, le BR a une vision à très long terme et vise toujours un engagement supplémentaire d'environ 80 M\$ dans des fonds non-Core. Le BR favorisera l'investissement de ce 80 M\$ dans des fonds plus fortement exposés à l'industriel/logistique et au résidentiel qu'aux autres secteurs étant donné l'asymétrie des risques perçus versus le commerce de détail et les bureaux.

On note aussi que les valeurs marchandes du 31 mars 2020 de tous les placements immobiliers sont périmées et que le BR anticipe une baisse de valeur qui va se concrétiser dans les prochains trimestres, à mesure que les évaluations des immeubles vont être mises à jour.

#### **7.1.2 PORTEFEUILLE IMMOBILIER – SUIVI SUR L'IMPLANTATION DE *PRESIMA***

Lors de la rencontre du 26 février dernier, le Comité a accepté, conditionnellement à une vérification diligente sur place, l'utilisation du fonds ESG enhanced yield de *Presima* pour gérer les sommes non investies en immobilier dont l'appel de capital dépasse un horizon de neuf mois. La condition a été honorée puisque la vérification diligente sur place s'est tenue le 10 mars 2020 et que celle-ci s'est avérée positivement concluante.

Les documents légaux ont été exécutés le 11 mai 2020 et une première tranche de 10 M\$ a été investie le 20 mai 2020. Le Comité est d'accord pour que le FCP procède à des investissements hebdomadaires de 10 M\$ jusqu'à l'atteinte du montant cible.

#### **7.1.3 PORTEFEUILLE IMMOBILIER – LISTE DE SUIVI POUR LES FONDS IMMOBILIERS NON-CORE**

Le BR présente la liste initiale qui a été constituée à partir des données de *Preqin* en filtrant les fonds Core plus, à valeur ajoutée et d'opportunité, qui sont ouverts à l'investissement ou en processus de levée du capital. Le marché des fonds immobiliers a, quant à lui, été segmenté par région, ce qui explique les sous-groupes de la liste « États-Unis » et « Europe ». L'objectif du BR est de sélectionner un fonds pour chaque région.

La liste de produits de *Preqin* a été bonifiée par le réseautage du BR et par ses connaissances de certains gestionnaires itinérants. Ainsi, ce processus a permis d'identifier 36 produits pour les États-Unis et 17 produits pour l'Europe. Ces firmes ont été contactées pour obtenir une mise à jour de leur offre et le BR est dans le processus de recevoir et d'analyser ces dernières.

Les prochaines étapes sont d'identifier les firmes offrant les meilleures propositions, leur acheminer un questionnaire de vérification diligente pour faire un tri des quatre à cinq produits par région que le BR aimerait rencontrer en vérification diligente sur place lorsque possible.

### **7.2 PORTEFEUILLE D'INFRASTRUCTURE**

#### **7.2.1 STRATÉGIE D'INFRASTRUCTURE**

Le déploiement du portefeuille d'infrastructure se poursuit. Bien que les calculs suggèrent que 42 M\$ demeurent à être engagés, le BR a une vision à très long terme et vise toujours un engagement supplémentaire d'environ 85 M\$ dans des fonds non-Core et n'effectuera aucune transaction additionnelle dans les fonds « Core ». Le Comité suggère de sélectionner un bon

gestionnaire généraliste qui aura suffisamment de marge de manœuvre dans sa stratégie pour profiter des dislocations de marché dans plusieurs secteurs et d'éviter les gestionnaires dont la stratégie favorise les actifs réglementés et les PPP. Le Comité propose de garder ouverte la possibilité de procéder à la recherche d'un gestionnaire additionnel.

Le BR anticipe que 111 M\$ devraient être appelés d'ici un an alors que 106 M\$ seront appelés dans un horizon postérieur à la prochaine année.

## **7.2.2 PORTEFEUILLE D'INFRASTRUCTURE – LISTE DE SUIVI POUR LES FONDS D'INFRASTRUCTURE NON-CORE**

Le BR présente la liste initiale qui a été constituée à partir des données de *Prequin* en filtrant les fonds Core plus, à valeur ajoutée et d'opportunité, qui sont ouverts à l'investissement ou en processus de levée du capital. Les fonds qui ciblaient certaines géographies (Asie, Amérique latine, Caraïbes, Moyen-Orient & Israël) ou qui sont le premier fonds levé par les firmes gérantes ont été retranchés.

Ce processus a identifié 27 firmes auxquelles ont été ajoutées 12 firmes contactées dans l'anticipation du congrès de l'infrastructure de Berlin, deux obtenues par réseautage et deux autres de représentation antérieure de gestionnaires itinérants. Toutes ces firmes ont été contactées pour obtenir une mise à jour de leurs offres et le BR est dans le processus de recevoir et d'analyser ces dernières.

Les prochaines étapes sont d'identifier les firmes offrant les meilleures offres, leur acheminer un questionnaire de vérification diligente pour faire un tri des quatre à cinq firmes que le BR aimerait rencontrer en vérification diligente sur place lorsque possible.

## **7.3 PORTEFEUILLE D' ACTIONS MONDIALES**

### **7.3.1 PORTEFEUILLE D' ACTIONS MONDIALES – ACTIONS MONDIALES À GRANDE CAPITALISATION – FINALISTES**

Lors de la dernière réunion du Comité, une liste de sept produits avait été présentée. Le processus de recherche s'est poursuivi alors que ces produits ont fait l'objet d'une analyse approfondie par le BR. Le but de cette étape de la recherche est de réduire la liste à quatre ou cinq produits qui feront l'objet d'une vérification diligente sur place lorsque les conditions le permettront.

À la suite de l'analyse, le BR a retenu les quatre produits suivants :

- *Baillie Gifford;*
- *Artisan Global Opportunities;*
- *RBC Global Equity Focus;*
- *Fiera Actions Mondiales.*

Le Comité suggère de vérifier si les produits offerts par le gestionnaire *Guardian Capital* pourraient également répondre aux critères établis par le BR.

La prochaine étape est la vérification diligente qui est prévue au cours du premier trimestre 2021, ou avant si la situation le permet.

#### **7.4 MISE À JOUR DU PLAN DE DÉPLOIEMENT DES PLACEMENTS PRIVÉS GÉRÉS PAR MERCER**

Le Comité est informé que le déploiement du portefeuille de placements privés piloté par *Mercer* va bon train. Le BR présente la mise à jour du plan de déploiement des placements privés datant de juin 2019 préparé par le gestionnaire. Cette mise à jour inclut la hausse de l'allocation cible en placements privés du FCP (de 3,5 % à 4,3 %) et la hausse du rendement espéré des actifs du FCP (de 5 % à 5,8 %).

Le Bureau de la retraite juge approprié de faire confiance au modèle et aux conseils de *Mercer* et ainsi recommande la mise en application du nouveau plan de déploiement de *Mercer*, soit de déployer 30 M\$ CA de nouveaux engagements par année, avec la possibilité de faire un engagement supplémentaire de 15 M\$ CA si la situation est opportune. Le BR continuera d'effectuer le suivi de ce plan afin d'éviter que son allocation aux placements privés dévie significativement de la cible.

Le Comité se dit confortable avec le nouveau plan de *Mercer* et est en accord pour la mise en application de celui-ci.

#### **7.5 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA GESTION DES RISQUES LIÉS AUX DEVISES**

Le BR présente au Comité le projet de la nouvelle *Politique de la gestion des risques liés aux devises*. Il mentionne que l'objectif premier de la stratégie consignée dans cette politique est de diminuer la volatilité des rendements des placements. L'objectif second est de s'assurer d'obtenir de la part des classes d'actifs les caractéristiques motivant leur inclusion dans le portefeuille. L'objectif tierce est de s'assurer que les rendements totaux ne sont pas indûment sensibles au cours d'une seule devise.

La recommandation présentée par le BR est la suivante :

- couvrir 100 % de l'exposition au dollar américain et à l'euro provenant des investissements en immobilier, infrastructure et placements privés;
- effectuer une vigie trimestrielle des expositions aux devises étrangères provenant des portefeuilles liquides pour s'assurer que la valeur de l'exposition d'une seule devise ne dépasse pas 10 % du FCP, auquel cas cette exposition doit être divulguée au CP pour discussion;
- réviser cette politique au minimum à chaque trois ans.

Le Comité est en accord avec la recommandation faite. Par contre, il recommande de couvrir un pourcentage des placements liquides en devise américaine lorsque la devise canadienne s'écarte trop de sa valeur calculée selon la parité du pouvoir d'achat. Le BR proposera rapidement un tableau dynamique de couverture du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Il est résolu à l'unanimité :

#### **RÉSOLUTION CP 20-03-01**

« *d'adopter la nouvelle Politique de la gestion des risques liés aux devises conditionnellement aux modifications demandées par le Comité.* »

### **8. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis à ce point.



**9. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES**

Le BR remet aux membres les dates des deux prochaines rencontres du CP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 10.

Le Secrétaire,



Martin Latulippe  
Adopté le 26 août 2020